



ITO

Institut Toulousain d'Ostéopathie **Formations continues post graduées**

Table des matières

Pré requis et conditions d'accès à la formation.....	1
Durée et horaires de la formation.....	1
Accessibilité de la formation continue post graduée aux personnes handicapées.....	2
Objectifs des formations continues post graduées et moyens pédagogiques.....	3

Pré requis et conditions d'accès à la formation

Les formations continues post graduées proposées par l'ITO s'adressent aux professionnels ostéopathes diplômés, qui souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans certains domaines (différents en fonction du thème de la formation). Elle peut être également accessible en fonction des thèmes développés aux professionnels de santé.

Elles se déclinent en thèmes spécifiques, pour lesquels un document d'information spécifique (la brochure d'information) également est mis à disposition sur le site de l'ito dans la rubrique « formation continue ».

Les candidats peuvent s'inscrire aux sessions de formation continue développées par l'ITO jusqu'à 5 jours avant le début des sessions.

L'ITO se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation continue a minima 4 jours avant la date prévue en cas d'insuffisance d'inscription. Les stagiaires en seront avertis par mail. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés au stagiaire.

Les candidats téléchargent sur le site un bulletin d'inscription, qu'ils peuvent envoyer par courrier ou par mail accompagné du règlement et des documents précisés dans le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : *Institut Toulousain d'Ostéopathie - Service Inscriptions Post Gradué - 21 rue du Village d'Entreprises, bâtiment 6 - 31670 Labège.*

Après vérification de la complétude du dossier, l'administration de l'ITO confirme par mail l'inscription du stagiaire.

Durée et horaires de la formation

L'ITO peut développer en fonction des années plusieurs thèmes de formation continue. En fonction des thèmes, la durée et les horaires sont précisés dans le document d'information spécifique (la brochure d'information).

PILOST_ITO_Informations générales_formation continue_MAJ_30-11-2023.docx
Page 1 sur 3

Institut Toulousain d'Ostéopathie

Village Entreprises - Bât. 2 - 90, rue du Village Entreprises - 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- www.ito-osteopathie.fr

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00026 - APE 8542Z

Agréé par décret du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 Août 2007, par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 Juillet 2015 et par le Ministère des Solidarités et de la Santé depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP



ITO

Accessibilité de la formation continue post graduée aux personnes handicapées

Les formations continues post graduées développées par l'ITO sont accessibles aux personnes en situation de handicap dont le handicap est compatible avec la profession d'ostéopathe. L'ostéopathie est une pratique thérapeutique manuelle d'accès direct (1^{ère} intention, les personnes consultant un ostéopathe ne sont pas adressées par une prescription médicale), ce qui implique :

- une vision suffisante,
- une capacité sensorielle manuelle intacte ;
- une intégrité cognitive ;
- un équilibre mental ;
- des efforts physiques et un bon équilibre debout.

En tenant compte de ces impératifs, la formation continue post graduée développée à l'ITO n'est pas accessible :

- Aux personnes souffrant d'un déficit visuel total (cécité) ;
- Aux personnes souffrant d'une surdité ; à l'exception des personnes pouvant lire sur les lèvres, et dont l'appareillage permet de surmonter le handicap ;
- Aux personnes porteuses d'un déficit sensitif ou moteur des membres supérieurs, ou ayant subi une amputation de tout ou partie des membres supérieurs (à l'exclusion d'un nombre limité de phalanges ne limitant pas la préhension) ;
- Aux personnes ne pouvant se tenir debout sans l'aide d'un support quel qu'il soit, de façon prolongée ;
- Aux personnes souffrant d'un déficit mental ou cognitif. Le terme « **trouble cognitif** » regroupe un ensemble de symptômes affectant le langage, la mémoire, le raisonnement, la coordination des mouvements, les reconnaissances, la perception et l'apprentissage ainsi que les fonctions exécutives regroupant le raisonnement, la planification, le jugement et l'organisation ;
- Aux personnes diagnostiquées comme ayant un trouble répertorié au DSM5, dans les domaines suivants :
 - ✓ troubles neuro développementaux ;
 - ✓ troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques ;
 - ✓ troubles bi polaires et apparentés ;
 - ✓ troubles disruptifs, du contrôle des impulsions et des conduites ;
 - ✓ troubles neuro cognitifs ;
 - ✓ troubles de la personnalité ;
 - ✓ troubles paraphyliques.

PILOST_ITO_Informations générales_formation continue_MAJ_30-11-2023.docx

Page 2 sur 3

Institut Toulousain d'Ostéopathie

Village Entreprises – Bât. 2 – 90, rue du Village Entreprises – 31670 LABEGE - ☎ 05 62 24 38 97 --- www.ito-osteopathie.fr

Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé déclaré et enregistré au Rectorat de Toulouse sous le N° 0312705X

SA au capital de 46000 € - Siret 441.346.368.00026 – APE 8542Z

Agréé par décret du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports depuis le 09 Août 2007, par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes depuis le 7 Juillet 2015 et par le Ministère des Solidarités et de la Santé depuis le 20 août 2021. N° décision d'agrément : SSAH2125314S

Délivrant un diplôme enregistré au niveau 7 au RNCP



ITO

S'agissant d'un handicap provisoire, ou d'un handicap ne faisant pas partie de cette liste, l'accessibilité aux PSH prévoit :

- Tiers temps pédagogique, et usage de l'ordinateur si nécessaire pendant les évaluations ou tests pour les personnes souffrant de dyslexie ;

- Locaux accessibles aux PMR :

➤ Ascenseurs pour l'accès aux étages dans tous les bâtiments comportant des étages ;

➤ Toilettes PMR dans tous les bâtiments.

Objectifs des formations continues post graduées et moyens pédagogiques

Ils sont détaillés dans chaque document d'information spécifique (brochure d'information) en fonction des thèmes de la formation.

Pour plus de renseignements :

Site : www.ito-osteopathie.fr

Mail : post.grad@ito.fr

Téléphone : 0562243897